



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Afssa – Saisine n° 2008-SA-0239

Saisine liée n° 2008-SA-0066

Maisons-Alfort, le 29 août 2008

## AVIS

### de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 octobre 2006 relatif à l'emploi d'auxiliaires technologiques dans la fabrication de certaines denrées et boissons destinées à l'alimentation humaine

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

#### **Rappel de la saisine**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 8 août 2008 par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) d'une demande d'avis sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 octobre 2006 relatif à l'emploi d'auxiliaires technologiques dans la fabrication de certaines denrées et boissons destinées à l'alimentation humaine.

Le 21 avril 2008, l'Afssa a rendu un avis sur une première demande de modifications de l'arrêté du 19 octobre 2006. Des remarques y étaient formulées sur le texte et les différentes annexes. Les nouvelles modifications de cet arrêté visent à compléter l'annexe IC afin d'autoriser les préparations enzymatiques ayant fait l'objet d'un avis favorable récent de l'Afssa (avis postérieur au 21 avril 2008).

Le Comité d'experts spécialisé « Biotechnologie », réuni le 26 août 2008, émet l'avis suivant :

#### **Argumentaire**

L'annexe IC regroupe les caractéristiques de l'ensemble des enzymes dont l'utilisation est autorisée comme auxiliaire technologique pour l'alimentation humaine en France. Les ajouts des trois préparations enzymatiques proposés sont conformes aux avis rendus.

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments émet un avis favorable sur ce projet d'arrêté relatif à l'emploi d'auxiliaires technologiques dans la fabrication de certaines denrées et boissons destinées à l'alimentation humaine dont les modifications s'ajoutent aux remarques présentées dans l'avis du 21 avril 2008 (Saisine n° 2008-SA-0066).

**Mots clés :** projet d'arrêté, auxiliaires technologiques, enzymes, alimentation humaine.

**La Directrice Générale**

**Pascale BRIAND**

27-31, avenue  
du Général Leclerc  
94701

Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 50  
Fax 01 49 77 26 13  
www.afssa.fr

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE